

sont bonnes, il y a lieu d'espérer qu'elle sera bientôt défrichée."

En quelle circonstance cette île a-t-elle pris le nom de Montmagny? C'est peut-être à l'occasion d'un voyage d'exploration qu'y fit le gouverneur Charles Huault de Montmagny, à la fin de septembre 1637, en la compagnie du Père Lejeune, supérieur de la résidence de Québec.

"Au nord de l'Isle de Montréal, nous dit le Rév. Père, passe la rivière des Prairies qui est bornée par une autre Isle, belle, grande, nommée l'Isle de Montmagny." Plus loin il ajoute: "Je célébrai le premier sacrifice de la messe qui ait jamais été dit, à ce qu'on me rapporte, en l'Isle de Montmagny, qui est au nord de l'Isle de Montréal. Après avoir considéré la beauté du pays, nous fîmes voile aux Trois-Rivières." Si réellement l'île reçut son nom en cette circonstance, ç'aurait été une gracieuseté de la part du Père Lejeune envers le gouverneur; car, déjà depuis plus d'un an, les Jésuites étaient les seigneurs du lieu, en ayant obtenu la concession le 15 janvier 1636. La chose, du reste, est bien possible, le gouverneur venait de se montrer agréable à son révérend compagnon de voyage. En passant à l'embouchure de la rivière des Iroquois (rivière Richelieu), "Monsieur de Montmagny, nous apprend la Relation, nomma la grande Isle qui correspond à ce fleuve du nom de Saint-Ignace." Cependant, avant longtemps, le nom d'Isle Jésus triompha et fit oublier complètement celui de Montmagny.

Ce fut en 1672, le 7 novembre, que l'île passa des Jésuites à M. Berthelot, qui en devint propriétaire "tant, comme dit le document officiel, par la cession qu'en fit le P. Dablon, supérieur des Jésuites, que par la concession faite au nom du gouvernement par M. Talon, intendant." Le 24 avril 1675, Mgr Laval l'obtint par échange de M. Berthelot, ce qui ne l'empêcha d'en prendre une nouvelle concession du gouvernement le 23 octobre 1699, c'était la troisième. Pourquoi peut-être, parce que ni lui, ni M. Berthelot, ni les Jésuites n'avaient rempli les conditions imposées aux concessionnaires, tel que d'établir chaque année sur l'île

terr
d'ap
sief
Sém
vena
et de
pelle
La n
Fran
envi
en m
l'Isle
Si
Fran
vieux
un pa
ressus
la pa
deven
que s'
époqu
Cent
qui a
et don
émine
tigny.
En
seigne
la succ
et à tre
date du
des Lan
la rivi
Mille-Is
remont
fondeur
le sieu
chapitre
qui, par
cett